

## La morale

### La morale dans le *Discours sur l'ensemble du positivisme*

Laurent Clauzade

Philopsis : Revue numérique  
<https://philopsis.fr>

---

Les articles publiés sur Philopsis sont protégés par le droit d'auteur. Toute reproduction intégrale ou partielle doit faire l'objet d'une demande d'autorisation auprès des éditeurs et des auteurs. Vous pouvez citer librement cet article en mentionnant l'auteur et la provenance.

Ceci est un extrait, retrouvez nos documents complets sur [philopsis.fr](https://philopsis.fr)

« Le positivisme se compose essentiellement d'une philosophie et d'une politique, qui sont nécessairement inséparables, comme constituant l'une la base, l'autre le but d'un même système universel, où l'intelligence et la sociabilité se trouvent intimement combinées »<sup>1</sup>.

Cette déclaration, qui ouvre le *Discours sur l'ensemble du positivisme*, pose problème parce qu'elle omet d'évoquer la morale, laquelle, on l'apprend dès les premières lignes de la première partie, doit prendre place entre la philosophie et la politique. Mais c'est justement par cet oubli que l'affirmation d'ouverture est symptomatique de ce qui se joue dans le *Discours* : la morale, qui n'est pas encore la septième science de l'encyclopédie, comme ce sera le cas à partir du second tome du *Système de politique positive*, va venir s'insérer de manière encore assez obscure et indéfinie, entre la philosophie et la politique, et envahir le *Discours* qu'elle organisera de manière sourde, dans son ensemble et dans son détail. Ainsi le *Discours* n'est pas seulement

---

<sup>1</sup> A. Comte, *Discours sur l'ensemble du positivisme*, p. 2/42. Les références à cet ouvrage, abrégé en *Discours*, sont d'abord donnés d'après l'édition du *Système de politique positive*, t. 1, Paris, 1851, et ensuite (en italiques) d'après l'édition d'A. Petit, GF-Flammarion, Paris, 1998.

le lieu d'émergence de la religion positive - qui apparaît dans la conclusion. Il correspond à ce moment de la carrière de Comte où la réflexion morale, dans un sens qu'il nous incombera de définir, prend le pas sur toute autre perspective.

### **Le statut de la morale dans le *Discours***

Il n'y a aucune ambiguïté sur le statut de la morale dans le *Discours* : elle est un art, au même titre que la politique. La morale est exclue du domaine de la philosophie, c'est-à-dire du domaine des sciences. La première partie<sup>2</sup> présente même la morale comme une branche de l'art social, lequel est soit moral, soit politique. Cela signifie que le corpus scientifique qui correspond à l'art moral est essentiellement donné par la science de la société : la sociologie.

L'expression « morale systématique » peut être comprise de deux manières différentes. C'est à la philosophie qu'il appartient de systématiser nos conceptions : un art systématique, comme la morale systématique, est donc un art conduit par une systématisation scientifique préalable, accomplie en l'occurrence par la sociologie. Cette manière de comprendre le sens de « systématique » est conforme à la définition générale de la technique (ou art) qu'a donnée Comte dès le début du Cours<sup>3</sup>. C'est en ce sens qu'il est possible de placer l'étude de la morale à la fin du cursus des études scientifiques : il s'agit à proprement parler du corpus théorique, non encore détaché de la sociologie, qui permet de systématiser la morale.

Mais l'art moral peut aussi être systématique par rapport à la morale spontanée, définie, ainsi que l'indique la première partie du *Discours*, comme « l'ensemble des sentiments » moraux<sup>4</sup>. L'art moral, comme nous le verrons plus bas, a pour objet de faire triompher les sentiments sociaux sur les sentiments égoïstes. La morale spontanée est donc constituée en dehors de toute culture systématique, par la présence en l'homme de ces sentiments sociaux, et par son penchant spontané à les satisfaire. Le rapport entre morale spontanée et morale systématique va plus loin que la simple idée qu'un art quelconque doit s'appuyer sur la connaissance scientifique des phénomènes qu'il entend modifier. Il y a l'idée plus forte que tout ordre artificiel doit se présenter comme la continuation systématique d'un ordre spontané. Cette conception est appliquée dès le premier paragraphe de la première partie :

« Sous tous ces aspects, l'évolution fondamentale de l'humanité est nécessairement spontanée, et l'exacte appréciation de sa marche naturelle peut seule fournir la base générale d'une sage intervention »<sup>5</sup>.

Il faut rapporter cette façon de concevoir les rapports entre le spontané et le systématique, ou encore entre le naturel et l'artificiel, à ce que Canguilhem a caractérisé comme une conception hippocratique : tout art, s'il veut avoir une efficacité, doit prolonger l'action, spontanée, de l'organisation individuelle ou sociale<sup>6</sup>.

D'un point de vue encyclopédique, Comte assigne à cet art une place qui le met en relation directe avec la sociologie. La morale figure au sommet de l'échelle des perfectionnements (dite échelle « du bon ») comme la sociologie couronne l'échelle des sciences

---

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 31/71.

<sup>3</sup> Voir *Cours de philosophie positive*, 2ème Leçon, Paris, éd. Hermann, 1975, t. 1, p. 45.

<sup>4</sup> *Discours*, p. 9/50.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 8/49.

<sup>6</sup> Voir G. Canguilhem, « Histoire de l'homme et nature des choses selon Auguste Comte dans le Plan des travaux scientifiques nécessaires pour réorganiser la société (1822) », dans *Les Etudes philosophiques*, juil.-sept. 1974, pp. 294-295.

(l'échelle du « vrai »). C'est à ce perfectionnement ultime que doit se consacrer notre existence individuelle et sociale. Ce faisant, Comte anticipe sur les développements du quatrième tome du *Système*, où la morale pratique occupe la tête de l'encyclopédie concrète<sup>7</sup>.

La seule différence, encore une fois, consiste dans le fait que le corpus théorique qui fonde l'art moral n'est pas isolé en une science particulière. Alors que dans le *Système* la morale est à la fois théorique et pratique, permettant ainsi de joindre formellement les deux échelles, elle n'est, dans le *Discours*, que pratique.

En revanche, Comte se place dans une perspective en quelque sorte fonctionnelle, et non encyclopédique, lorsqu'il affirme que la morale se situe entre la philosophie et la politique : la philosophie, aussi bien par la découverte de la sociabilité que par la constitution d'un système d'opinion unifié, ne peut œuvrer à la réorganisation politique qu'en réorganisant les mœurs. D'où la nécessité d'intercaler la morale entre la philosophie et la politique. Cette idée est la reprise d'un scénario ancien, exposé dès les premiers opuscules : on peut même affirmer que l'originalité de Comte consiste à avoir le premier affirmé la science comme une force sociale. Cependant, alors que la réorganisation morale, et même politique, était présentée comme une sorte de corollaire de la réorganisation intellectuelle par les sciences positives, dans le *Discours*, au contraire, la partie morale gagne en importance sur les deux autres parties, au point que son principe essentiel, la prédominance du cœur, permet à la fois d'ordonner la philosophie - on peut dire qu'il définit le point de vue subjectif - et d'organiser le pouvoir spirituel qui devient plus moral qu'intellectuel. Ce qui permet un tel changement c'est d'abord une théorie de l'homme qui met en avant l'importance du sentiment.

En tant qu'art, la morale peut se caractériser par ce qu'elle se propose d'opérer et par le corpus théorique qui systématise son action.

Le premier point est en fait tributaire du second, puisque c'est la théorie qui indique la possibilité de l'action. Ce que l'art moral entreprend, c'est de

« [...] faire, autant que possible, prévaloir les instincts sympathiques sur les impulsions égoïstes, la sociabilité sur la personnalité »<sup>8</sup>.

Mais pour concevoir un tel projet, il faut ce que Comte appelle une nouvelle « théorie de la nature humaine »<sup>9</sup>, qui montre l'existence de penchants altruistes. Jusque là, toutes les théories de la nature humaine, c'est-à-dire les théories théologiques et métaphysiques, posaient l'homme comme un être fondamentalement égoïste - pour reprendre l'expression de la quatrième partie,

« le principe affectif [...] du catholicisme ne peut être qu'essentielle-ment personnel »<sup>10</sup>.

La nouveauté de la théorie positive consiste à postuler une sociabilité, un amour spontané de l'Humanité. Il nous faut donc comprendre plus précisément quelle est cette théorie de la nature humaine, puisque c'est d'elle que dépend la signification de la morale.

---

<sup>7</sup> Voir *Système de politique positive*, t. 4, pp. 245-248. L'encyclopédie concrète désigne l'échelle des arts, qui complète l'encyclopédie abstraite, c'est-à-dire l'ensemble des sciences.

<sup>8</sup> *Discours*, p. 91/127.

<sup>9</sup> *Ibid.*, p. 92/127.

<sup>10</sup> *Ibid.*, p. 219/249

## La théorie de la nature humaine

La théorie de la nature humaine, qui correspond au corpus théorique fondant l'art moral, est une branche de l'art social. Il y a certes des principes biologiques (celui de la prépondérance de la vie organique sur la vie animale et celui du développement des organes par l'exercice) mais c'est à la sociologie d'en déterminer l'utilisation au sein de la théorie. La connaissance des lois de l'évolution historique est en effet nécessaire pour élaborer la conception exacte de la nature humaine. Si le progrès n'est que le développement de l'ordre, réciproquement, il faut atteindre un certain degré de développement pour pouvoir faire la véritable théorie de l'ordre. La biologie, parce qu'elle n'intègre pas cette dimension du progrès historique, ne peut à elle seule déterminer la nature humaine.

La théorie de la nature humaine, pour l'essentiel, consiste en une sorte de physiologie cérébrale dont les principes scientifiques sont empruntés à Gall, mais dont la classification des fonctions résulte d'une élaboration proprement comtienne. Les principes scientifiques de la phrénologie consistent à supposer que le cerveau, considéré comme un appareil, est constitué d'une pluralité de fonctions cérébrales innées. Pluralité et innéité sont interprétées par Comte comme des principes anti-métaphysiques. L'innéité suppose que les fonctions dépendent d'organes dont la force est déterminée dès la naissance : elle s'inscrit donc en faux contre l'idée de sensationnisme selon laquelle le milieu ambiant détermine seul la nature et la vigueur de l'esprit. La pluralité détruit quant à elle l'illusion d'un moi qui, à l'image de l'âme, posséderait une unité originaire. Le principe de la pluralité débouche en fait sur une problématique directement morale. D'une part, il atténue ce que pourrait avoir de déterministe l'innéité des facultés : le cerveau forme un système complexe de facultés qui peuvent soit entrer en conflit, soit s'allier entre elles, et dont l'ensemble, suivant l'époque historique et le système d'éducation, peut évoluer de façon différente. L'exercice et le défaut d'exercice peuvent aussi, comme le souligne Comte dans le *Discours*, respectivement accroître ou atrophier un organe<sup>11</sup>. D'autre part, la pluralité pose l'unité comme un problème dont la résolution constituera l'objet de la morale et de la religion. C'est parce que l'unité originaire des métaphysiciens et des psychologues est écartée, que l'unité devient une injonction morale : elle correspond alors à un état d'harmonie, d'équilibre entre les facultés, à un fonctionnement synergique et consensuel de l'appareil cérébral.

A partir de ces principes scientifiques, Comte opère une distribution des facultés assez éloignée de celle de Gall. Cette classification, dans son état définitif, est exposée dans le premier tome du *Système de politique positive*, et résumée dans le tableau intitulé « Classification positive des dix-huit fonctions intérieures du cerveau ou tableau systématique de l'âme »<sup>12</sup>. Mais il faut savoir qu'à l'époque du *Discours*, la théorie cérébrale est encore en chantier. Ce n'est donc pas à la version définitive qu'il faut se référer ici, mais plus exactement à la cinquième version du tableau, qui a été élaborée à la fin de la rédaction du *Discours*<sup>13</sup>. Cette version, notamment en ce qui concerne les facultés esthétiques, correspond très exactement à ce qui est développé dans l'ouvrage qui nous intéresse.

Quoiqu'il en soit des différentes versions, la division tripartite reste une constante : les facultés sont divisées en affectives, intellectuelles et actives ; de là un mode de fonctionnement déterminé. Comme le dit la « formule de l'existence humaine » : « Le cœur inspire et stimule ; l'esprit conseille et prépare ; le caractère décide et accomplit »<sup>14</sup>. Cela signifie en fait que la

---

11 *Ibid.*, p. 91/127

12 *Système de politique positive*, op.cit., t. 1, p. 726.

13 Nous donnons ce tableau en annexe.

14 Voir tableau en annexe.

prééminence appartient à la vie affective, les facultés intellectuelles ne faisant qu'éclairer le sentiment et les facultés actives exécutant les décisions ainsi motivées par le coeur, lui-même éclairé par l'esprit.

La problématique spécifiquement morale s'élabore à partir de ce mode de fonctionnement en faisant intervenir un principe biologique dérivé de la distinction opérée par Bichat entre la vie organique et la vie animale<sup>15</sup>. La vie organique comprend les fonctions nutritives et les fonctions reproductives ; la vie animale ou de relation est celle par laquelle l'être vivant entre en rapport avec le monde qui l'entoure : elle comprend la sensibilité et l'irritabilité (c'est-à-dire la capacité de sentir et de se mouvoir). Comte projette en partie cette distinction dans son tableau en divisant la vie affective en deux classes distinctes. La première classe, celle des sentiments égoïstes, sera en quelque sorte la représentante cérébrale de la vie organique. Les instincts égoïstes sont en effet en liaison directe avec les organes de la vie végétative. La seconde classe, celle des sentiments altruistes, n'est pas à proprement parler la représentante de la vie animale, mais elle peut être comprise comme le développement le plus haut de la vie de relation qui, au lieu de fermer l'animal sur soi l'ouvre aux autres. Suivant que l'une ou l'autre de ces classes de sentiment domine, on aboutit à deux types très différents de synergie cérébrale. Le tableau cérébral contemporain du *Discours* brouille cette projection en intercalant les sentiments domestiques. Le tableau définitif de ce point de vue est beaucoup plus clair. Les sentiments domestiques servent en fait de relais entre l'égoïsme et l'altruisme: ce rôle de transfert, déjà exposé dans le *Discours*<sup>16</sup>, les condamnent à terme à disparaître en tant que faculté élémentaire.

A partir de cette projection, le problème moral peut se formuler; il consiste à faire triompher « autant que possible »<sup>17</sup> l'altruisme sur l'égoïsme. Cette réserve de l'énonciation renvoie aux limites nécessaires d'un tel triomphe : la vie animale ne peut jamais avoir la prépondérance absolue sur la vie organique, et l'égoïsme ne peut jamais disparaître totalement. C'est en effet une loi biologique que la subordination nécessaire de la vie animale à la vie organique. L'altruisme devra donc être considéré comme une force modératrice, et non comme une force directrice. Quelle que soit la croissance de son influence modératrice, elle ne pourra obtenir une prépondérance définitive ; elle devra toujours contenir ou modérer l'égoïsme fondamental.

Ceci est un extrait, retrouvez nos documents complets sur [philopsis.fr](http://philopsis.fr)

15 Voir X. Bichat, *Recherches physiologiques sur la vie et la mort* (1800), éd. A. Pichot, Paris, GF-Flammarion, 1994.

16 Voir *Discours*, op. cit., pp. 94-96/129-132.

17 *Ibid.*, p. 91/127.